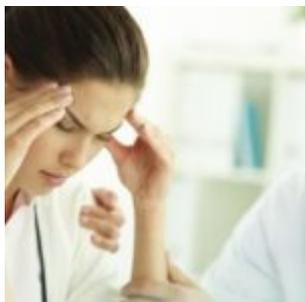


Médecins : signature d'une convention d'entraide



Comment repérer les médecins en souffrance ? Prévenir les suicides des praticiens ? Les aider à se soigner voire à se reconverter ? C'est pour répondre à ces situations qu'une convention d'entraide vient d'être mise en place. Elle doit permettre de prendre en charge les problèmes de santé des médecins et de les accompagner, dès leurs études médicales jusqu'à leur fin de carrière. L'Ordre devrait financer certaines associations qui prennent en charge les médecins au quotidien. La CARMF continuera d'apporter son soutien aux médecins en difficulté en prenant en charge leurs cotisations, comme elle le fait depuis plusieurs années. Quant au CNG, il assurera la reconversion et l'ouverture de voies de passerelles aux hospitaliers.

D'autres institutions pourraient rejoindre prochainement ce dispositif comme l'Assurance maladie ou les présidents d'université. Un numéro d'appel unique sera prochainement lancé pour centraliser les demandes des médecins ou de leurs proches. Et une charte devrait être signée avec des établissements d'accueil (publics et privés) pour que les professionnels de toutes les régions, y compris l'outre-mer, puissent être pris en charge si leur état l'exige.